



Banque de la République d'Haïti



Note mensuelle d'inflation

Avril 2015

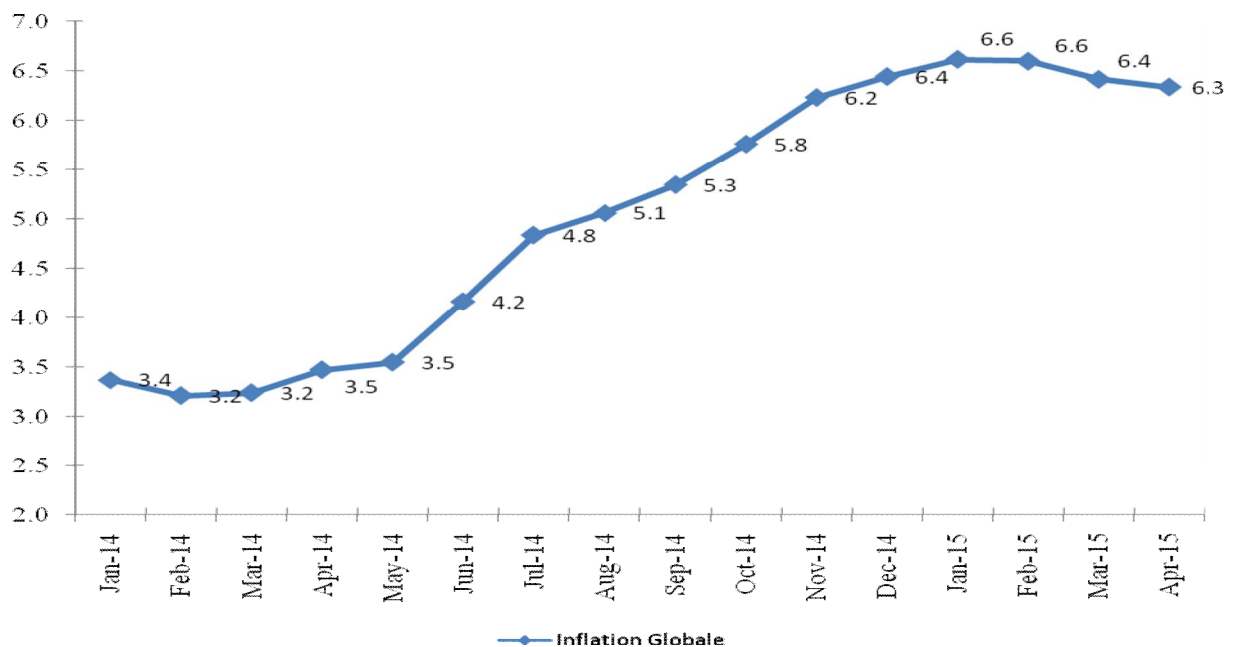
Introduction

Cette note examine l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en Haïti durant le mois d'avril 2015. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les principaux facteurs qui influencent le comportement de l'inflation mensuelle et présente également les prévisions pour les trois prochains mois.

I.- Évolution de l'inflation globale

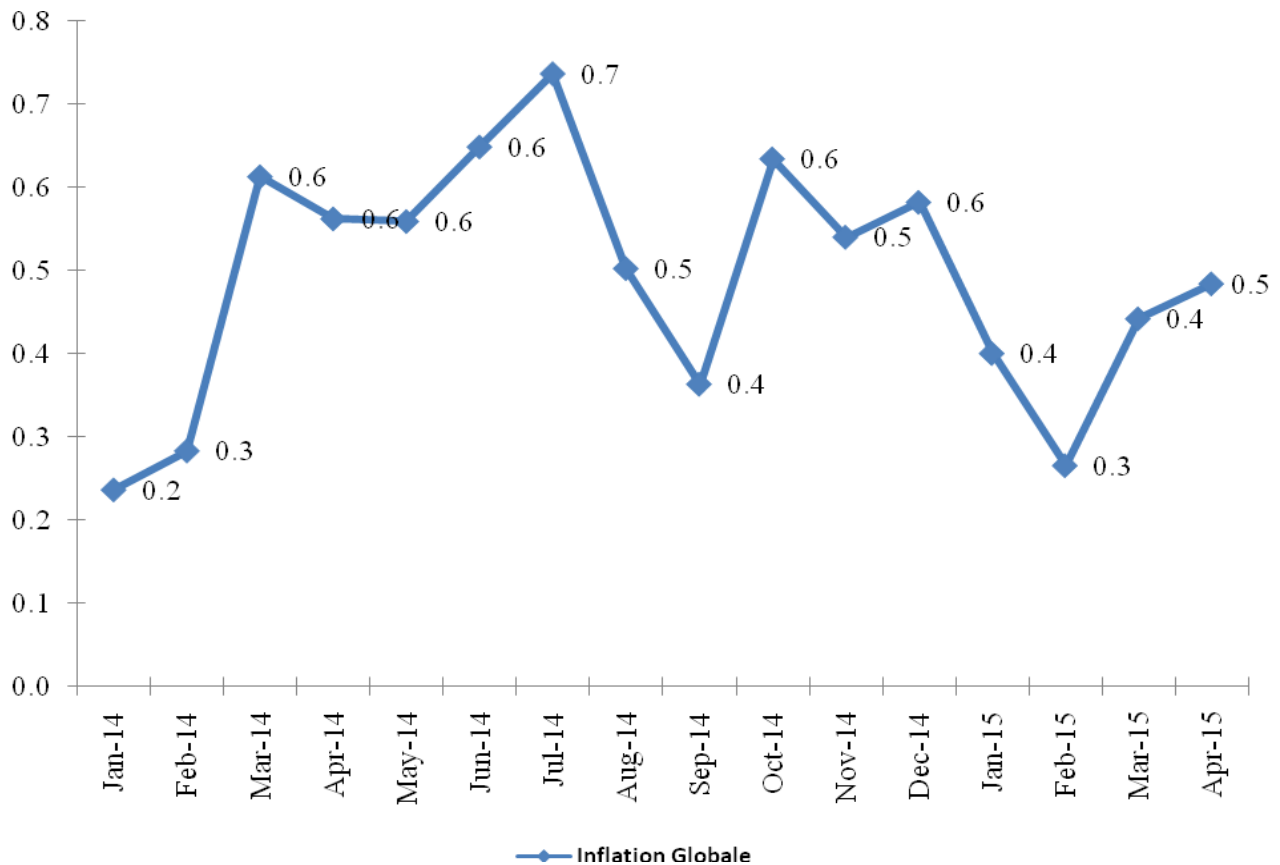
L'évolution de l'IPC au cours du mois d'avril 2015 confirme la poursuite de la baisse de l'inflation annuelle, laquelle s'est portée à 6,3 % contre 6,4 % en mars 2015.

Graphique 1 : Évolution de l'inflation annuelle (en %)



Toutefois, prise en variation mensuelle, l'inflation a poursuivi sa tendance à la hausse entamée le mois dernier, en se portant à 0,5 % contre 0,4 % et 0,3 % en mars et février 2015 respectivement. Par conséquent, l'inflation cumulée pour les sept (7) premiers mois de l'exercice en cours est de 3,3 %, contre 2,4 % au cours de la même période de l'exercice antérieur.

Graphique 2 : Évolution de l'inflation mensuelle (en %)



Hormis les fonctions « Transport » et « Loisirs » pour lesquels l'indice des prix a stagné, la progression mensuelle de l'indice des prix à la consommation résulte principalement de la variation à la hausse de l'IPC de toutes les fonctions de consommation, surtout celle des groupes « Alimentation, boissons et tabac », « Habillement, tissus et chaussures » et « Autres biens et services » dont la contribution totale à l'inflation a été de 86 %. La fonction « Alimentation, boissons et tabac » a le plus contribué à l'inflation mensuelle (65,1 %). L'augmentation des prix des produits tels que le chou (3,2 %) et la pomme de terre (3,1%) ont influencé à la hausse cet indice. L'indice des prix du groupe « Habillement, tissus et chaussures » a crû de 10 points de base à 0,7 %, en raison de la hausse des prix de la robe (1,1 %) et de la confection de vêtements (1,1 %). En ce qui concerne l'IPC de la fonction « Autres biens et services », il s'est porté à 1,1 %, en hausse de 90 points de base, sous l'effet de l'augmentation des prix de la montre (3,4 %) ainsi que du parfum et de l'eau de toilette (2,4 %).

Tableau no 1 : Contribution des différents postes de dépenses à l'inflation en avril 2015

Poste	Contribution à l'inflation mensuelle (en %)	Contribution à l'inflation annuelle (en %)
Indice Général	100.00	100.00
Alim, bois, tab	65.13	46.21
Habil, tis, chs.	10.27	13.83
Loyer, En, eau	9.81	13.78
Aménag, Ent. log.	2.22	4.36
Santé	1.57	3.67
Transport	0.00	4.32
Lois., sp. Ens., Clt.	0.53	5.47
Aut. biens & serv.	10.47	8.36

Sources : IHSI et calculs BRH/MAE

II.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits

En avril 2015, l'IPC des produits importés et celui des produits locaux ont tous deux affiché une tendance à la baisse en glissement annuel. En effet, en glissement annuel, la variation de l'IPC des produits importés a diminué de 20 points de base à 4,7 % et celle de l'IPC des produits locaux s'est portée à 6,2 % contre 4,7 % en mars 2015. En variation mensuelle, l'IPC des produits importés s'est accrue à 0,3 % contre 0,1 % en mars 2015. Celui des produits locaux a gardé le même niveau qu'au mois précédent, soit le taux de 0,5 %.

III.- Évolution de l'inflation sous-jacente

Contrairement au mois précédent où l'inflation sous-jacente a évolué en dessous de l'inflation globale, elle a été plus prononcée que l'inflation globale pour le mois sous-étude. En effet, en glissement annuel, le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 6,64 % avril 2015 contre 6,30 % un mois plus tôt. En variation mensuelle, l'IPC sous-jacent a crû de 0,68 % en avril 2015 contre 0,08 % un mois auparavant, soit le plus haut niveau depuis août 2014 (0,73 %). L'inflation sous-jacente a évolué au dessus de l'inflation globale, ce qui sous-entend que les produits volatils du panier de la ménagère ne seraient pas les facteurs responsables des pressions inflationnistes en avril 2015.

IV.- Facteurs explicatifs de la hausse de la croissance mensuelle des prix en avril 2015

Parmi les facteurs susceptibles d'expliquer la hausse mensuelle de l'inflation au mois d'avril 2015, il convient de souligner l'augmentation de la demande liée à celle des dépenses publiques, l'accélération du rythme de dépréciation de la gourde et la faiblesse de l'offre alimentaire sur le marché local.

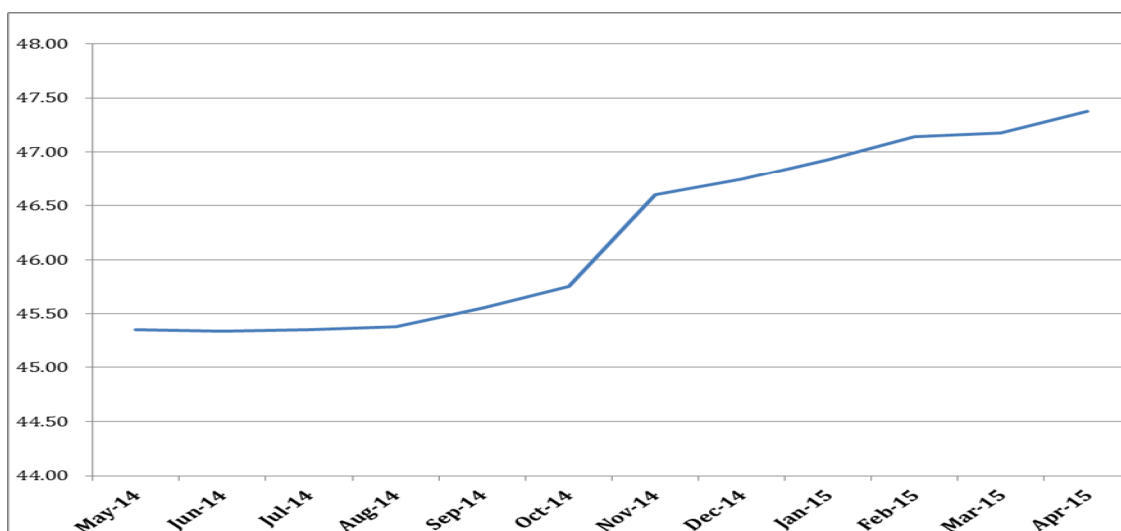
1.- Augmentation des dépenses publiques

Les dépenses publiques, plus particulièrement les dépenses courantes, ont fortement crû tant en variation annuelle que mensuelle en mars et en avril 2015. En moyenne, elles ont augmenté de 18 % contre 6 % au cours des mois de janvier et février 2015. Les dépenses de fonctionnement ont enregistré une croissance similaire. En glissement annuel, les dépenses publiques au mois d'avril ont progressé de 98 %, contre 1,2 % un mois plus tôt. Par contre, on a observé un ralentissement des dépenses d'investissement.

2.- Accélération du rythme de dépréciation de la gourde

Après un ralentissement du rythme de dépréciation, le taux de change a repris sa tendance à la hausse en atteignant 47,38 gourdes contre 47,18 en mars 2015. En effet, le rythme de variation mensuelle du taux est passé de 0,1 % en mars à 0,4 % au cours du mois sous revue.

Graphique 3 : Taux de change



3.- Faiblesse de l'offre alimentaire sur le marché local

Selon la CNSA, une hausse des prix des produits alimentaires a été observée sur le marché local depuis le début de cette année au niveau de certaines régions du pays. Cette situation serait due en partie à une diminution de la disponibilité alimentaire locale en raison des pertes de récolte des dernières campagnes agricoles et de la diminution des stocks. Les stocks sont quasiment épuisés et le peu de disponibilité de grains, en particulier de maïs et de haricot, sont conservés en vue des semis dans le cadre de la campagne de printemps 2015. Par conséquent, une baisse de la disponibilité locale a été observée au niveau des différentes régions du pays.

V.- Prévisions

Les prévisions réalisées par la BRH tablent sur une poursuite de cette tendance à la baisse de l'inflation annuelle sur les trois prochains mois de l'exercice. En effet, l'inflation annuelle devrait se chiffrer à 6,1 %; 5,7 % et 5,3 % en mai; juin et juillet 2015 respectivement. En variation mensuelle, le taux d'inflation devrait se chiffrer à 0,3 % en mai et juin 2015 et à 0,4 % en juillet.

Graphique 4 : Prévision de l'inflation à partir du mois de mai 2015

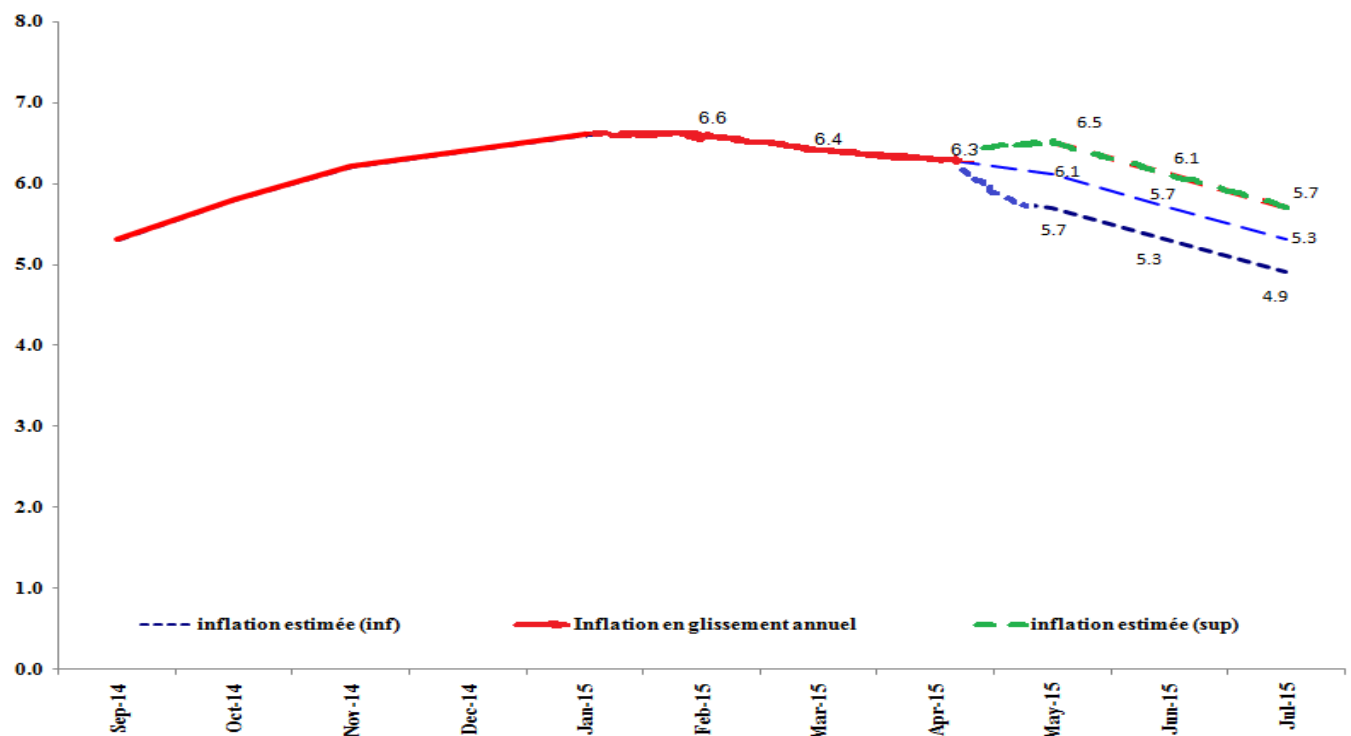


Tableau 1
Indice des prix à la consommation par postes de dépenses
Variation et contribution mensuelle et annuelle
En Avril 2015

	Indice des Prix à la Consommation (IPC)				Variation IPC (en %)		Contribution à l'inflation (en %)	
					Mensuelle	Annuelle	Mensuelle	Annuelle
Poste	Pondération (en %)	Avr. 14	Mar 15	Avr. 15	Avr. 15	Avr. 15	Avr. 15	Avr. 15
Indice Général		214.7	227.2	228.3	0.5	6.3	100.0	100.0
Alimentation, boisson et tabac	50.35	224.00	235.40	236.80	0.6	5.7	65.13	46.21
Habillement, tissus et chaus.	6.86	208.00	232.50	234.10	0.7	12.5	10.27	13.83
Loyer, énergie et eau	11.05	251.10	269.50	270.60	0.4	7.8	9.81	13.78
Aménag. et entret. du logem	4.7	218.10	230.20	230.70	0.2	5.8	2.22	4.36
Santé	2.9	224.40	241.50	242.10	0.2	7.9	1.57	3.67
Transport	13.74	158.30	161.40	161.40	0.0	2.0	0.00	4.32
Lois., sp. Ens., Clt.	5.84	224.70	237.70	237.80	0.0	5.8	0.53	5.47
Aut. biens & serv.	4.56	180.50	199.00	201.10	1.1	11.4	10.47	8.36

Source : IHSI et calcul du Service de la Macroéconomie et de l'Analyse de Conjoncture de la MAE (SMAC)

Glossaire

Variation mensuelle	: Variation par rapport au mois précédent.
Glissement annuel	: Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
Inflation	: Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
Désinflation	: Ralentissement de la croissance des prix.
Déflation	: Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
Inflation sous-jacente	: Tendence de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
Région Nord	: Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
Région Sud	: Elle comprend les départements du Sud de la Grand-Anse et des Nippes.
Région Reste Ouest	: Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest à l'exception de l'aire métropolitaine
Région Transversale	: Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
Aire Métropolitaine	: Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.